

<http://snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-semaine-de-la-rentree-dans-les-lycees-agricoles-publics-de-la.html>



# **Préavis de grève - semaine de la rentrée dans les lycées agricoles publics de la région Centre Val de Loire.**

- En Région -  
Date de mise en ligne : dimanche 26 août 2018

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Monsieur le Ministre,**

**Par la présente, le SNETAP-FSU** dépose, à la demande des Personnels des [EPLEFPA](#) de la région Centre Val de Loire, un préavis de grève pour la semaine de la rentrée scolaire allant **du lundi 3 septembre 2018, jour de la rentrée, au vendredi 7 septembre 2018.**

A Monsieur Stéphane Travert

Ministre de l'Agriculture

Paris, le 26 juin 2018

Suite à une mesure de gestion nationale qui ne prend aucunement en compte les spécificités de certaines [régions](#), les lycées agricoles publics, leurs personnels et leurs élèves subissent **l'abaissement arbitraire de 1000 h de leurs options facultatives** (soit en tendance une de moins par lycée). Or, force est de constater que cela ne résulte aucunement d'un quelconque abus régional, l'offre de la région Centre s'étant toujours bornée à la [DGH](#) attribuée nationalement à cet effet. Ici le tort de cette région c'est d'avoir su développer depuis 15 ans maintenant une section européenne par lycée comme la réglementation et le Ministère le permet, en tout cas jusque là... La région Centre a ainsi de façon très régulière été citée en exemple par la [DGER](#) pour cet engagement dans la promotion des langues vivantes et de la mission de coopération internationale !

Par suite, les Personnels de l'Enseignement Agricole Public de la région Centre (directions comprises) n'acceptent pas ce couperet et demandent qu'**une enveloppe de 1000 heures de DGH soit ré-attribuée à la DRAAF** afin que l'intégrité de l'offre des lycées agricoles publics en matière d'options facultatives (mais également de sections européennes) soit préservée au bénéfice tant des élèves que des établissements eux-mêmes. Ajoutons que l'offre d'options participant de fait au recrutement et à l'heure où les classes à faible effectif sont pointés par le Ministère du budget comme trop coûteuses, tout affaiblissement des capacités de recrutement de l'[EAP](#) est un acte grave et clairement hostile quant au devenir de notre dispositif de formation spécifique. C'est le sens des **1000 signatures accompagnant le présent dépôt de préavis de grève** pour la rentrée 2018.

Dans l'attente d'un arbitrage favorable de votre part, veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre dévouement le plus sincère pour l'enseignement agricole public, ainsi qu'en notre détermination à le défendre et à contribuer à son développement.

Jean-Marie Le Boiteux  
Secrétaire Général